

**Ministère de la Culture
CFDT - CFTC - CGT - FO - FSU - UNSA - SUD**

**Tous ensemble pour nos retraites :
En grève et en manifestations, le samedi 6 novembre**

Non, tout n'est pas joué !

Contrairement à ce que le gouvernement souhaiterait faire croire, la loi de réforme des retraites n'est pas encore "bouclée".

Le recours devant le Conseil Constitutionnel, introduit par les élus de Gauche immédiatement après le vote des assemblées, suspend la promulgation jusqu'aux alentours du **15 novembre**. Le Président de la République ne pourra en effet promulguer la loi que si le texte est validé par le Conseil.

Il doit donc attendre l'examen et la décision du Conseil Constitutionnel, et sous réserve qu'aucune censure, partielle ou totale ne soit apportée au texte, ce qui obligerait à la réécriture de la loi.

Au delà de ce processus, il restera à formaliser et publier les décrets d'application de la loi. Rappelons-nous que pour sortir de la crise suscitée par la loi pourtant promulguée sur le CPE, les décrets d'application n'avaient pas été pris.

Le Gouvernement ne peut donc s'abriter derrière le vote du Parlement, pour clore le débat sur les retraites et dissuader les opposants à cette réforme de manifester le 6 novembre. Cette loi inique doit être retirée !

**Itinéraire de la manifestation régionale Ile de France :
République – Nation,
en passant par Bastille (1er parcours) et par Voltaire (2ème parcours)
Départ 14h30**

Rendez-vous Intersyndicale Culture 13h30 métro Temple

N.B : Un préavis de grève reconductible couvre les agents du ministère de la Culture jusqu'au 6 novembre inclus.

Paris, le 5 novembre 2010